

OBSERVATIONS DU PUBLIC – ENQUETE PUBLIQUE – ATHIS METHANISATION

Vendredi 13 octobre 2017

Observation n° 17 :

NON METHANISATION PAPIN

ON NOUS PARLE SANS CESSER D'ÉCOLOGIE ET LA AVEC CE PROJET POLLUTION DES SOLS DE LA NAPPE

PHRETIQUE DONC NOTRE EAU POTABLE INFECTÉE

LE DANGER D'EXPLOSION DE CETTE USINE QUI EST TROP PROCHE DES HABITATIONS

*DIMINUTION DE LA VALEUR DE NOTRE HABITATION QUI APRÈS DES ANNÉES DE L'ABÊUR NOUS SOMMES INSTALLÉS DANS LA COMMUNE PAISIBLE D'ATHIES SOUS LAON
DES ODEURS NAUSEABONDES TOUTE L'ANNÉE À CAUSE DU STOCKAGE DE DÉCHETS,
PUIS LA PRÉSENCE DE MOUCHES*

AUGMENTATION DU TRAFIC DE CAMIONS DANS LA COMMUNE

M. François CALOI

Samedi 14 octobre 2017

Observation n° 18 :

Monsieur le Directeur de la DDT,

Je vous présente mon opposition au projet de l'usine de méthanisation de la société PAPIN pour les raisons suivantes :

1) Le méthaniseur sera trop proche des habitants, le développement durable doit aussi répondre au respect de la population.

Cela n'est pas acceptable et prouve un grand manque de respect pour les habitants si il obtient une validation.

Un tel projet n'a pas été envisagé aux abords du Château de Marchais.

2) Sous les vents Dominants lors du déchargement des nuisances olfactives seront inévitables.

A Chambry nous subissons déjà l'odeur des oignons à chaque campagne, nous sommes donc exposés de la même façon que les habitants d'Athies.

Une bâche ne peut être une solution crédible.

Je vous invite à visiter l'usine de méthanisation CVO (11 Boulevard du Marais, 59320 Sequedin) afin de comprendre que la méthanisation est une technologie chère. La méthanisation n'est pas rentable si l'on souhaite éviter les nuisances pour la population (déchargement dans un hangar étanche filtre bio actif etc).

La société Papin fait de l'argent, elle n'a pas de compétences réelles en méthanisation.

Il s'agit d'une entreprise qui ne respecte pas le code de la route et l'environnement (la course au rendement pendant la campagne de betterave et les décharges sauvages proche de Rozoy et Montcornet)

Aucune usine en France ne peut prétendre ne pas avoir d'odeur !

*3) Il y a un **risque pour la santé** les dispersions toxiques existent (sulfure d'hydrogène ou H2S fuites de méthane).*

Le méthane est plus dangereux que le CO2 les bâches ne seront pas étanche.

4) Il est inconscient pour vos services responsable de la qualité de l'eau (la vie) d'accepter une implantation sur une zone de captage d'eau potable.

Inutile de vous apprendre qu'un piézomètre ne protège pas l'eau de la pollution.

Il y a assez d'espace dans notre département nous vous demandons donc d'installer des méthaniseurs loin de nos habitations.

Le 14/10/2017

Alexandre Carlier

7ter Rue Roger Salengro

02000 CHAMBRY

Observation n° 19 :

*Non pour ce projet, l'intérieur des citernes n'était plus laver sur le site Athies-sous-Laon sur l'extérieur été fait il est indiqué dans le dossier projet de méthanisation répond à la problématique de gestion des eaux de lavage de la société transports Papin. Monsieur Papa ayant résolu la problématique il n'y a plus aucune raison valable de créer cette unité Athies-sous-Laon sur le site retenu
Merci*

Emmanuelle MALLET

Observation n° 20 :

*Questions et remarques contre ce projet
Athies sous Laon le 14 octobre 2017*

Pourquoi les porteurs du projet , famille Papin , maintiennent-ils ce dernier sur la commune d'Athies sous Laon ,alors que l'objectif initial et principal du premier dossier était le recyclage des eaux usées issues du nettoyage des citernes et que dans cette deuxième demande cet objectif majeur a disparu ?

Le dossier présenté n'est pas à jour car cette station de lavage y figure toujours, donc dossier proposé au public pas fiable, y-a-t-il d'autres modifications omises?

Le calcul de l'impact CO2 et flux des camions intègre-t-il les transports liés aux livraisons des intrants dans les hall de stockage des transports Papin (source de livraison pour alimenter l'usine)? Lors du premier projet la réponse des enquêteurs était que cela ne concernait pas l'étude d'implantation de l'usine!! réponse inacceptable car les intrants proviennent d'autres sites donc doivent être livrés et déchargés une première fois dans les hall avant d'être une nouvelle fois manutentionné pour le transfert dans l'usine. Ces hall sont-ils étanchent afin de stopper les odeurs liées aux différentes manutentions?

Protection contre les odeurs par une bâche étanche sur les cuves de stockage des produits a traiter. Quelle garantie de cette étanchéité et du maintien permanent de cette bâche sur le matériel de stockage, lors de la manutention des déchets pour alimenter l'usine cette bâche sera enlevée combien de temps et remise systématiquement? A ce jour les camions Papin qui circulent avec des déchets ne sont pas bâchés au risque de déversement sur la chaussée, donc on peut, a juste titre, imaginer que la remise en place de la bâche "étanche" sera très aléatoire.

Installation de piézomètres ne permettront pas de contrôler et bloquer la pollution de la nappe phréatique mais de constater après coup cette pollution, donc totalement inefficace pour l'environnement.

*Habitant d'Athies sous Laon
Ménard Jean-Luc
impasse du chemin*

Dimanche 15 octobre 2017 :

Observation n° 21 :

Non à la méthanisation Papin.

Je ne veux pas que cette usine s'implante sur le territoire d'Athies sous laon.

L'ENDROIT est mal choisi car trop près du village.

Nous allons subir :

- Des odeurs, des mouches. Le déchargement des intrants devrait se faire dans un lieu clos et étanche.

Merci grâce à cette usine, la valeur de nos maisons va baisser de 30 %

- Le passage des camions dans nos communes d'Athies et Chambry. Merci pour la pollution de l'air.

- Un risque d'explosion

-La pollution de la nappe phréatique.

Une excavation de 4 mètres de profondeur est insensée.

La nappe est en danger, elle alimente toutes les communes avoisinantes ainsi que Center parc. Ce serait catastrophique s'il y avait une pollution. Ce serait irrémédiable.

D'ailleurs cette usine n'a plus lieu d'être puisque les établissements papin ne lavent plus l'intérieur des citernes sur le site d'Athies.

Oui à la méthanisation mais en petite structure, proche des lieux de production pour éviter de faire circuler des camions qui viennent parfois d'autres départements.

*Sinon où est le bénéfice pour la nature!
Je ne veux pas de cette usine trop proche du village !*

*Herzog Clément né le 12 08 1998
23 rue Jean moulin
Athies sous laon*

Lundi 16 octobre 2017

Observation n°22 :

Dans notre village et aux alentours.

Il doit y avoir d'autre site pour l'implantation de cette usine, bien plus loin des habitations.

Pourquoi ne pas remplacer cette usine hyper dangereuse par des panneaux solaire par exemple.

En plus, suite aux différents réunions en mairie, l'implantation de cette usine ne respecte pas

L'article U2E du PLU d Athies sous Laon.

En plus, tous les habitants de la commune vont voir baisser le prix de leur bien de plus de 30 %.

C'est pour toutes ces raisons , dont la, liste est non exhaustive que je ne veux pas de l'implantation de cette station

De méthanisation a Athies.

Cordialement

Cédric BRUNIAU

45 rue des Ecoles,

Athies sous LAon